PARTIE FRANCAISE.

L'Etoile de Quebec

SAMEDI, 1 AVRIL, 1876.

UNIVERSITÉ LAVAL.

Comité des Droits et Privilèges des Etudiants.

La séance s'ouvre à 10 heures.

On fut assez longtemps sans pouvoir dire qui présidait l'assemblée, car on ne voyait au-dessus de la table présidentielle qu'un petit bout de nez rouge, et quelques touffes de cheveux blands, mais le silence se fait; le petit nez rouge et les touffes de cheveux s'agitent du se laissant un peu au dessus du niveau des chaises et une petite voix s'écrie: "Messieurs," (Monte sur la table, retentit de toutes parts)—"Messieurs," (monte sur la table, on ne le voit pas)—"Messieurs"—à cette troisième apostrophe, deux membres, Charlie Fitz et Gus. Tessier, perdant patience, saisissant le président, et le plantent debout sur la table entre deux statuts reformée, alors dans les plis d'un Ulster immense, je retrouve mon ami Horace Archambault, président du comité—)" Messieurs, continua-t-il, vous savez pourquoi cette assemblée a été convoquée. Un petit journal insulteur, appelé le "Star" a osé jeter sa bave sur un de nos amis, un de nos ex-confrères, sur William Brouage Chossegros De Léry. Eh bien! Messieurs, ce comité doit prendre des moyens rigoureux pour venger notre honneur attaqué." (Tonnerre d'applaudissement, au milieu desquels le Président disparait dans son Ulster, comme un éclair dans les gros nuages.)

M. J. Lefebvre: "Messieurs, notre président est noble, quoiqu'il ne soit pas chosegros." A ces mots, on entend de tous les coins de la salle, des sifflements, des hurlements et ces paroles: "A bas! à bas! pas de calembourgs! dehors! B smark! à bas!" Quand l'ordre fut un peu rétabli, M. Charlie Fitz, mettant ses mains derrière le dos et levant aussi haut qu'il le peut sa tête couronnée par vingt-sept printemps, prend la parole: "Dans un discours que je viens de prononcer à St. Colomban, Messieurs, j'ai dit au milieu des applaudissements, que tous les grands hommes sont persécutés. Oui, O'Connell fut un grand homme! (Vociférations par Messieurs Roney, Delaney et Conroy,) et il fut persécuté—Est-il surprenant que l'histoire se répète? Est-il surprenant, dis-je, que notre ami DeLéry soit persécuté après l'entrée triomphale qu'il vient de faire dans le temple de la justice? Et si vous me le permettez, je citerai mon premier exemple: je sens que je suis né pour être persécuté...."

A ce moment, il y eut une interruption bruyante: Jim Cloutier se débat comme un possédé entre les mains de Stafford et de Robitaille, tandis que Malouin le retient par la queue de son habit; enfin il se dégage: "Messieurs," crie-t-il, rendu déjà au sommet de sa voix, "je me lève pour protester à la face du peuple contre cette séance ridicule et les idées émises jusqu'ici. Comment! parce que le Star s'est moqué de DeLéry, vous allez vous fâcher tout rouge! Comment! vous allez lancer vos foudres contre le Star! Et pourquoi, Messieurs, tant se fâcher parce que DeLéry est attaqué! moi, je suis attaqué chaque semaine! quelle différence y a-t-il entre DeLéry et moi! (Bravos répétés en échos par Stafford, Malouin et Robitaille.) La démocratie, Messieurs....." mais après ce suprême effort, *vox faucibus hæsit*, il ne peut aller plus loin et s'affaisse presque sans connaissance dans le sein de Malouin.

Plusieurs voix appellent M. Joncas. M. Delaney dit qu'il est aux Billiards, sur quoi on entend la voix mélodieuse d'Israel, "c'est pas vrai, je ne joue plus aux Billards va te laver, Delany." Puis, M. Drolet ayant crié "Casgrain, Casgrain!" celui-ci, sans trop se faire prier, se lève, engloutit ses mains dans ses étroites culottes et procède: "MM., Dans le Haut-Canada, d'où je viens, jamais on ne voit ce que nous avons vu ici ce matin, une attaque brutale contre un ex-confrère, une assemblée convoquée pour le venger... (Tu te pousse, Casgrain, crie Saint-Jacques!) et un homme qui se dit philosophe, essayer d'entraver l'action de ce comité! (Shoot the breeches, dit Campbell). Non, MM. dans le Haut-Canada, il n'y a pas de "Star," mais il n'y a pas non plus de Cloutier, il n'y a pas de demagogues. Quand j'ai lu le "Star," moi qui descends des Casgrain d'Airvault"....(Des veaux! crie Lefebvre sur quoi l'assemblée s'agite, le petit président sort de son Ulster, Drolet demande à Lefebvre "Où est ton chien!" on saisit le malheureux calembourgiste et on le met à la porte.

Cependant au milieu de l'agitation, le président se lève et à la vue de cet homme imposant, la tumulte s'apaise; telle on voit la mer en courroux aplanir sa surface agitée quand Neptune lève au-dessus des flots sa tête auguste. Le président invite M. Livernois à apporter le flambeau de sa logique au milieu des ténèbres dans lesquelles le comité est plongé: M. Livernois; "MM. Toute société doit se protéger, or nous sommes une société, donc nous devons nous protéger. M. de Léry est un des membres de cette société, (Fourbe Roy s'écrie: parle pas si vite!) donc, en vertu du principe posé, nous devons le protéger. Je ne puis comprendre mon ami, M. Cloutier, si versé dans la philosophie et qui cependant vient soutenir des principes subversifs, des principes en désaccord avec Bulliès, Suarez Cortès. Je conclus donc que, puisque toute société a le droit de se protéger que, puisque nous sommes une société, que puisque M. de Léry est un membre de cette société, nous devons le protéger." M. Masson, avec enthousiasme: "Ce sont mes principes, les principes de Veuillot. Quand je rédigeais la Nouvelle France.... (M. Saint Jacques, "Oui, la Nouvelle France, j'ai souscrit une piastre pour ce sacré journal tombé au bout d'un mois!") M. Masson s'assit et par le trou de la serrure on entend M. Lefebvre qui dit: "T'es massé!"

M. Drolet prend la parole: "MM comme il arrive midi et que j'ai faim, je propose, secondé par M. Fremont que le comité s'ajourne maintenant" avant que la séance fut lévée, on lut la motion suivante: "Proposé par Mr. Gus. Tessier, secondé par M. Gus Dionne que M. Gus. DeLéry soit chargé de signifier le protêt suivant, à savoir;" L'an mil huit cent soixante et seize, le vingt-six Mars, nous, notaire, instrumentant faisant et parfaisant dans et pour la province de Québec, soussigné, avons protesté et mis en demeure et par les présentés protestons et mettons en demeure le journal appelé le "Star," de retracter, corriger et mettre à néant, sous un délai de huit jours, les assertions frauduleuses, menteuses et columniatrices que le dit Star a publié dans son numéro du vingt cinq Mars dernier, contre William Brouages chausse gros Deléry, Ecuier, avocat.

Dont acte etc. etc. etc., fait et passé etc. etc. etc. copie des présentes demeurant en mon etude.

(Signé) G. Deléry, N. P. par derrière.

La motion est mise aux voix. Elle est adoptée par tout à l'exception de M.M. Cloutier et Malouin.

Le president lève alors la séance, Chs. Fitz, G. Stuart, et G. Tessier s'en vont en chantant "The Mulligan Guards" et E. Drolet, Fourbre Roy et Gaspard Turcotte entonnent;" Ah! quel nez!"

SUCCESSEUR DE WHISKEY MASON.

Le métier de Corroyeur étant devenu peu lucratif, Mr. Puff Roy s'est décidé à remplacer le fameux Whiskey Mason et se constituer l'informeur du percepteur du Revenu. Ainsi, avis aux Hotelliers et autres Mr. Puff Roy a fait ses preuve en plus d'une circonstance Mr. A. A. Cantin, Epicier de la Rue St-Valier peut vous en donner des nouvelles.